

Commune de Notre Dame de Bondeville
Centre Communal d'Action Sociale
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 9 avril 2024

Le mardi 9 avril deux mille vingt-quatre à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle du Conseil, sur la convocation de sa Présidente du mardi 27 mars deux mille vingt-quatre et sous la Présidence de Myriam MULOT.

Nombre de membres : en exercice : 11 Présents : 7 votants : 8

Etaient Présents :

Myriam MULOT, présidente,
Christian FOSSOUL, **Alain QUIBEL**, ~~**Dieinaba SY**~~, **Louissette LECOQ**, représentants le Conseil Municipal,
Dominique BARNET, représentant les personnes handicapées,
Nathalie LEVEUF, représentant la jeunesse et l'insertion,
Anne MAIGRET, représentant l'UDAF 76

Absents Excusés :

Dieinaba SY, **Philippe RICHIER**, représentant, le Conseil Municipal

Madame SY a donné pouvoir à **Monsieur FOSSOUL**

M. QUIBEL est désigné secrétaire de séance.

N° 2024-20

Vote du budget annexe primitif M22 de la Résidence Autonomie

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Myriam MULOT, il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur la présentation du budget primitif 2024 de la résidence autonomie et d'approuver le budget primitif comme suit,

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation (1)	415 452.03	415 452.03
Section d'investissement (2)	39 002.10	39 002.10
Dont restes à réaliser	1 185.43	-
Dont crédits nouveaux	-	-
TOTAL (3) = (1) + (2)	454 454.13	454 454.13

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,
Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Approuvé à l'unanimité le budget primitif annexe M22 de la Résidence Autonomie pour l'année 2024.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Rouen, à compter de sa publicité. Il sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Affiché le,

La Présidente du CCAS,

Myriam MULOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267600328-20240417-2024-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

